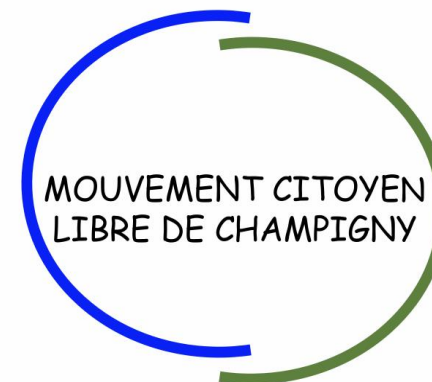


d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections, ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques. Tout don de plus de 150 euros consentis à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait. Si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu et que votre don est effectué par chèque, votre don vous donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Thang NGUYEN-DINH mandataire financier de Marie NGUYEN-DINH, vous délivrera un reçu destiné à l'administration fiscale. Le mandataire financier a été déclaré le 14 Octobre 2019 à la préfecture du Val de Marne».

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les informations que vous communiquez sont nécessaires à la gestion de nos relations. Elles ne seront jamais cédées à des tiers et seront exclusivement réservées à l'usage du Mandataire financier et du Mouvement Citoyen Libre Champigny (MCL94500). En remplissant ce formulaire, vous autorisez ceux-ci à vous contacter pour des opérations de communication politique et des opérations d'information sur l'activité du Mouvement Citoyen Libre Champigny. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à cette adresse électronique :

Mouvementcitoyenlibre94500@gmail.com ou à l'adresse postale suivante : 127 av Général De Gaulle 94500 Champigny Sur Marne

Elections Municipales 2020 Champigny s/Marne



UNE VILLE POUR TOUS !

Rejoignez-nous !

Marie NGUYEN-DINH,
son équipe et ses soutiens

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Nous souhaitons être « au service » de tous les Campinois, sans distinction d'origine, de catégorie sociale ou de quartier.
Nous voulons être « dans l'écoute active » auprès de tous les habitants.

✓ **NOS VALEURS :**

Humanistes, Progressistes
et Éthiques.

✓ **NOTRE ÉQUIPE :**

Notre équipe fait part à la mixité.
Elle réunit des Femmes et des Hommes, de tout âge, de toute catégorie socio-professionnelle, de différents quartiers de la ville, issus aussi de la diversité et avant des compétences diverses et variées.

VILLE VERTE
Dimension écologique engagée
VILLE EMBELLIE
Propreté et Cadre de vie améliorés
VILLE À L'URBANISME APAISÉ
Zones pavillonnaires préservées
Mixité sociale intégrée

POUR TOUS

VILLE SOLIDAIRE
Handicaps et Fragilités accueillis
VILLE FAMILIALE
Éducation et Réussite prioritaires
VILLE BIENVEILLANTE
Santé et Logement repensés



VILLE RECONNAISSANTE
Service local garanti
VILLE ACCESSIBLE
Transports développés
Circuits sécurisés
VILLE SAINE ET DÉMOCRATIQUE
Finances transparentes et maîtrisées

PARTOUT

VILLE SÛRE
Police municipale créée
Vidéo-Protection installée
VILLE ANIMÉE
Sports, Culture et Loisirs développés
VILLE D'ÉNERGIE ÉCONOMIQUE
Action économique déployée
Emploi dynamisé



✓ **NOTRE CANDIDATE :** Marie NGUYEN-DINH

*Mariée, 2 enfants- Formation "Juriste en Droit Social"- Cadre dans l'Administration Publique-
Conseillère municipale à Champigny S/Marne (2014-2019)
Juriste bénévole au sein des associations des Locataires, des Propriétaires et associations philanthropiques à Champigny
Présidente d'une Association Franco-Asiatique à Champigny*

@ Mouvementcitoyenlibre94500@gmail.com ✉ [127 av Général De Gaulle 94500 Champigny Sur Marne](https://www.mouvementcitoyenlibrechampigny.fr/)



<https://www.mouvementcitoyenlibrechampigny.fr/>

Formulaire de DON

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Nationalité :

Téléphone :

Mail :

Déclare faire un don de _____ € pour
la campagne des élections municipales de la liste « Mouvement
Citoyen Libre de Champigny », menée par Marie NGUYEN-DINH.
Par :

Chèque (A l'ordre de « **Thang NGUYEN-DINH MF de Marie NGUYEN-DINH EM2020** » et A envoyer au « **Mouvement Citoyen Libre Champigny** » 127 av Général de Gaulle 94500 Champigny S/Marne)

Je certifie être une personne physique et que conformément à la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (société, association, société civile...) mais de mon compte personnel.

Date et Signature

M. Thang NGUYEN-DINH mandataire financier de Marie NGUYEN-DINH est seul habilité à recueillir des dons en faveur de la liste « Mouvement Citoyen Libre Champigny (MCL94500) » conduite par Marie NGUYEN-DINH dans les limites précisées à l'article L.52-8 et au III de l'article L.113-1 du Code électoral, ci-après reproduits : « Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne